



AVIS DE CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES – courriels de masse

La Ville de Laval reconnaît l'importance de la protection de la vie privée et des renseignements personnels. Étant assujettie, notamment, à la [Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels \(RLRQ, chapitre A.-2.1\)](#), la Ville de Laval s'engage à respecter les dispositions et les principes fondamentaux établis par les législations applicables.

Collecte, utilisation et conservation des renseignements personnels des abonnés

La Ville de Laval collecte, utilise et conserve les renseignements personnels uniquement pour communiquer avec les personnes et les organisations qui ont consenti à recevoir de l'information de sa part. La Ville de Laval conserve ces renseignements temps et aussi longtemps que l'abonné en consente.

Exactitude des renseignements et divulgation des principes liés à la vie privée

La Ville de Laval assure la protection des renseignements personnels qu'elle détient conformément aux dispositions mentionnées dans sa Politique de confidentialité. Les abonnés sont en droit de connaître quels renseignements les concernant sont conservés et de quelle façon ces derniers sont utilisés. En tout temps, les abonnés peuvent accéder à leurs renseignements et en faire la modification [en ligne](#).

Infolettres et courriels de masse

La Ville de Laval diffuse des infolettres et des courriels de masse qui permettent aux abonnés de rester à l'affût des activités, événements, concours, services et actualités municipales. Pour recevoir ces communications, les personnes et les organisations doivent s'inscrire en ligne par l'intermédiaire d'un [formulaire d'abonnement](#).

Avis importants et situations d'urgence

Les avis importants sont des communications envoyées par téléphone, par SMS ou par courriel informant les citoyens et les organisations de situations exceptionnelles. Par la nature de ces communications, le numéro de téléphone et l'adresse civique de l'abonné sont des renseignements qui doivent être collectés.

Désabonnement

En tout temps, les abonnés peuvent se désinscrire des infolettres, courriels de masse et avis importants afin de ne plus recevoir ces communications. Pour ce faire, ils doivent cliquer sur le bouton de désabonnement se situant au bas du courriel auquel ils souhaitent se désabonner.

Statistiques et personnalisation

La Ville de Laval collecte des statistiques pour améliorer constamment la qualité et la pertinence de l'information qu'elle diffuse à ses abonnés via ses infolettres. En utilisant des données telles que le nombre d'ouvertures des courriels et les clics sur les contenus diffusés, elle peut mieux comprendre les sujets qui intéressent les abonnés et peut également positionner le contenu de leur infolettre en fonction de leurs intérêts.

Protection des renseignements au moyen de procédures de sécurité établies

La Ville de Laval applique des normes et des procédures de sécurité rigoureuses en ce qui concerne l'accès non autorisé aux renseignements liés aux abonnés. Les renseignements sont recueillis et traités par un fournisseur canadien de services infonuagiques dont les serveurs sont situés au Québec. Ce fournisseur a été audité et est régi par des normes et des procédures de sécurité établies par la [loi](#).

Listes de diffusion et bases de données

À moins que ce ne soit exigé dans le cadre de procédures judiciaires ou conformément à une loi, la Ville de Laval ne va en aucun cas vendre, louer, partager ou rendre accessibles de quelque façon que ce soit les listes de diffusion ou les bases de données de ses abonnés.

Modification de l'avis

Le présent avis peut être modifié de temps à autre par la Ville de Laval. Pour cette raison, les abonnés doivent s'assurer de le consulter de façon régulière pour rester à l'affût de tout changement.

Questions ou commentaires concernant la protection des renseignements personnels

Si vous avez des questions ou des commentaires sur cet avis, communiquez avec le Service du greffe.

- Par téléphone : 450 662-3950
- Par courriel : vieprivee@laval.ca

Pour toute plainte concernant le traitement des renseignements personnels au sein de la Ville de Laval, consultez la page [Vie privée](#).

Vous pouvez également [formuler une demande afin d'accéder aux renseignements personnels](#) ou afin de nous demander de les rectifier auprès du responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels à ces coordonnées :

Me Mélanie Gauthier

Directrice adjointe et greffière adjointe et responsable de l'accès aux documents

et de la protection des renseignements personnels

Service du greffe

acces.greffe@laval.ca